

**ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE
GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT
UN ACCORD RELATIF À L'APPLICATION DE L'ARTICLE XV,
PARAGRAPHE 3 DU TRAITÉ CONCERNANT LE SAUMON DU
PACIFIQUE**

I

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada à l'Ambassadeur des
États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 13 août 1985

Excellence,

J'ai l'honneur de me reporter aux discussions entre les représentants de nos deux Gouvernements et au Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le saumon du Pacifique (le Traité) et de confirmer au nom du Gouvernement du Canada l'entente ci-après intervenue entre nos deux Gouvernements relativement à l'application de l'Article XV, paragraphe 3, du Traité.

A. Avant le premier anniversaire de la date d'entrée en vigueur du Traité:

1. Le Conseil du fleuve Fraser établi en application du Traité assumera les responsabilités suivantes, en conformité avec le Traité:

- a) revoir et évaluer l'information fournie par les Parties en application de l'Article IV, paragraphe 3, de manière à faire des recommandations à la Commission quant au régime de pêche inclus dans l'Annexe IV;
- b) faire des propositions à la Commission concernant la réglementation des captures du saumon sockeye et rose du fleuve Fraser à l'intérieur de la zone couverte par le Conseil du fleuve Fraser (la Zone);
- c) réunir de l'information en saison sur les prises effectuées à l'intérieur de la Zone; passer en revue l'information sur les échappées à l'intérieur de la Zone; rassembler les données fournies par les Parties en application des alinéas D. 3 et D. 4, relativement aux activités de pêche menées à l'extérieur de la Zone; mener des activités de pêche expérimentale du saumon sockeye et rose du fleuve Fraser; et réunir des données sur les échappées en amont au moyen d'activités d'observation à Hell's Gate et de la mise en œuvre d'un programme hydro-acoustique à Mission Bridge; et concevoir et mener des études pour identifier et distinguer les races de saumons sockeye et rose du